

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28933**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion Mention Economie du travail et des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies	Président de l'université de Lille I - Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 333 Enseignement, formation

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Analyse des articulations entre politiques de formation et politique d'emploi
- Conception de dispositifs de formation (en e-learning, présentiel ou mixte),
- Réalisation de dispositifs de formation,
- Evaluation de systèmes de formation dans leurs environnements, de façon ordonnée et coordonnée et dans une dimension prospective.
- Mise en place de plan de formation dans les organisations (services RH)
- Décider et contrôler (entièrement ou partiellement) la politique RH d'entreprises privées ou publiques, de toutes tailles, de tous secteurs.
- Arrêter la politique de formation, de rémunération, d'audit social, de recrutement, de licenciement/restructuration en veillant au respect de la législation sociale.
- Négocier avec les partenaires sociaux et les instances représentatives du personnel.
- Représenter l'entreprise auprès des instances du monde du travail

#### Compétences disciplinaires

Le titulaire du master est capable de:

- comprendre et d'analyser le fonctionnement du modèle de base, à savoir le fonctionnement des marchés du travail,
- exercer dans les fonctions de gestion des ressources humaines, des politiques de formation ou d'expertise-qui se décline en :
  - comprendre la place de la fonction ressources humaines dans l'organisation,
  - analyser la politique ressources humaines, la politique de formation et leurs enjeux, les emplois et les compétences,
  - concevoir et évaluer les politiques et les plans de formation
  - Piloter et contrôler la gestion des temps, des effectifs, des flux de personnel et des masses monétaires (salaires, charges...).
  - Prévoir et satisfaire les besoins en main d'œuvre ; planifier et gérer en conséquence les stratégies RH (recrutement, carrières, formation, licenciements individuels et collectifs).
- Garantir l'application de la législation sociale, le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de représentation du personnel ; conseiller les responsables hiérarchiques de l'entreprise sur ces points.
- Contribuer au développement des process d'information et de communication de l'entreprise.
- Assurer le dialogue entre l'entreprise, les organismes sociaux et administratifs, les instances représentatives du personnel.
- Anticiper l'évolution de l'entreprise dans un contexte international

#### Compétences sociales

- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
  - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
  - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
  - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
  - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

## Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteurs publics et parapublics ;
- Organismes professionnels et syndicats ;
- Secteurs associatifs ;
- Secteur international ;
- Secteur privé

Conseiller en formation

Expert en formation ouverte et à distance

Expert en dispositif de formation à l'international

Délégué Régional en Ingénierie de la formation (DRIF) – Enseignement agricole

Consultant « Emploi-formation »

Ingénieur formation

Chargé de mission emploi-formation des collectivités territoriales

Gestionnaire de formation

Chargé de formation

Conseiller référent VAE

Responsable de formation

Responsable formation dans les services de GRH

Ingénieur d'appui aux dispositifs d'aide à l'insertion

Chef de projet emploi

Cadre de pôle emploi

Ingénieur d'études Observatoire Emploi-Formation

Directeur d'établissement de formation

Ingénieur d'études dans les universités (formation continue, service foed ou e-learning)

Directeur des Ressources Humaines

Responsable des Ressources Humaines

Responsable Recrutement

Responsable du Système d'Information RH

Responsable des relations sociales

Consultant RH

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K1801** : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

**M1502** : Développement des ressources humaines

**M1503** : Management des ressources humaines

**K2108** : Enseignement supérieur

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini

sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	OUI Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	OUI Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	OUI Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	OUI Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	OUI Leur composition comprend : - des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	OUI Le jury est composé : - d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

- Arrêté du 17 juin 2015 accréditant l'Université de Lille1 Sciences et Technologies en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- V.A.E : Code de l'éducation : article L613-3 et L613-4 modifié par la loi n°2015-366 du 31 mars 2015

##### Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

<http://www.ofip.univ-lille1.fr>

##### Autres sources d'information :

Pour l'information détaillée de la formation :

[www.univ-lille1.fr/etudes/catalogue-des-formations/](http://www.univ-lille1.fr/etudes/catalogue-des-formations/)

<http://www.univ-lille1.fr>

##### Lieu(x) de certification :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lille 1 Sciences et Technologies - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

##### Historique de la certification :

De 2013 à 2015, la mention « économie du travail et des ressources humaines » était enregistrée sous la dénomination nationale « formation-développement » habilitée à l'ENFA.

De 2011 à 2012, elle était enregistrée sous la mention « économie et société » de l'université Toulouse 1 Capitole.

De 2007 à 2011, elle était sous la mention « travail-emploi-formation » de l'Université Toulouse 1

Jusqu'en 2015, le parcours type « ingénierie de la formation et des systèmes d'emploi. » était enregistré sous la dénomination nationale mention « formation développement » spécialité « ingénierie de la formation et des systèmes d'emplois ».

**Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31580**